

Reprise de l'activité

Nous mettons tout en œuvre pour reprendre une activité à partir du 11 mai 2020. Cette première semaine sera sûrement une semaine d'ajustement, et le retour à l'emploi se fera progressivement : transmission des équipements de sécurité auprès de nos salariés, gestion des plannings. Nous pouvons imaginer que certaines salariées ne pourront pas reprendre le travail et que certains de nos adhérents ne seront pas dans la capacité de recevoir nos salariées. Néanmoins, nous essaierons de trouver des solutions pour l'ensemble de nos adhérents souhaitant la reprise des interventions. Tous ces ajustements vont nous prendre un peu de temps, mais nous mettrons toute notre énergie pour répondre positivement le plus rapidement possible.

Pour connaître votre souhait, merci de répondre dès aujourd'hui au questionnaire en répondant au sondage mis en ligne : [Renseigner le sondage](#).

Lettre info N°3...



La lettre info n°2 spéciale covid 19 vient juste d'arriver que nous vous parlons déjà de la lettre info n°3.

Vous recevrez la lettre info n°3 dès cette semaine, celle-ci sera consacrée aux préconisations à prendre (fiches en cours d'élaboration) à destination de nos adhérents et à l'ensemble de nos salarié(e)s, tous postes confondus.

Nos salarié(e)s auront en leur possession des équipements adaptés et préconisés afin de respecter les gestes barrières face aux connaissances actuelles du virus covid 19.

Nous pouvons déjà vous informer que vos intervenant(e)s seront équipé(e)s de visière ainsi que de masques en tissu. Ces derniers seront portés si vous êtes présents (ou un membre de votre famille) au sein du domicile. Par ailleurs, il est fortement recommandé par la médecine du travail de fournir une visière aux salarié(e)s qui leur permettra de ne pas se toucher le visage avec les gants.



Pour une bonne reprise, nous demandons à nos adhérents de bien vérifier trois points, soulevés par la médecine du travail :

Le premier point, concerne votre aspirateur :

- il doit posséder un filtre HEPA* récent ou nettoyé. Si tel n'est pas le cas, notre salarié ne pourra pas l'utiliser.



Comment savoir si votre aspirateur a bien ce filtre (le plus utilisé par l'ensemble des marques) :

- vérifier sur l'étiquette apposée à l'intérieur de votre aspirateur
- chercher sur internet avec la marque et la référence de l'aspirateur

Les aspirations centralisées ne posent pas de problème puisque leur moteur est déporté. Attention à s'assurer que les fentes d'ouverture sur le manche et la poignet soient fermées.

* Le filtre HEPA est un filtre à air à haute efficacité. La dénomination HEPA s'applique à tout dispositif capable de filtrer en un passage, au moins 99,97% des particules de diamètre supérieur ou égal à 0,3µm .

Le deuxième point, concerne les gants :



- dans le contexte actuel, nous demandons à nos adhérents de les réserver exclusivement à leur intervenante, bien qu'ils restent réutilisables (après lavage effectué à l'eau et au savon).

Le troisième point, concerne l'entretien/manipulation du linge sale :

- le temps de la crise sanitaire, votre intervenant(e) ne pourra pas manipuler le linge sale (mettre une lessive à tourner, défaire un lit).



APPEL A BONNE VOLONTE ET SOLIDARITE



Chers adhérents, chers salariés,

Depuis l'annonce de la date du 11 mai, nous faisons tout pour préparer et organiser la reprise progressive de notre activité dans le respect des contraintes de sécurité sanitaire qui évoluent régulièrement.

Pour garantir la sécurité de chacun, salarié comme adhérent, nous souhaitons doter nos personnels des équipements suivants : visières, gants et masques jetables + gel hydroalcoolique.

Comme de nombreux employeurs, nous cherchons les bons circuits d'approvisionnement mais nous nous heurtons à des délais de livraison incompatibles avec la date du 11 mai, le plus souvent entre 6 et 8 semaines sans aucune garantie. Nous n'avons aujourd'hui que les gants et le gel en quantité suffisante.

Nous faisons donc appel à vous et éventuellement à votre connaissance de réseaux de distribution avec lesquels vous pourriez nous mettre en contact.

Les visières, sont d'ores et déjà commandées ; elles seront normalement livrées d'ici le 7 mai. L'investissement initial est de 500 euros TTC, mais le fournisseur choisi nous permet à la fois d'être livrés dans des délais raisonnables et de faire une action solidaire : pour chaque visière achetée, une visière est offerte à des personnels de santé.

A défaut de masques jetables, 500 masques en tissu ont été commandés auprès de l'entreprise SAFAR (près de Vitré) et ils seront livrés à temps. Mais si la période de crise doit durer, la disponibilité massive n'est pas encore assurée pour les mois à venir. Nous vous proposons donc de **fabriquer ensemble de nouveaux masques en tissu** et nous vous demandons de vous faire connaître si vous pouvez participer à cette opération.

Nous pouvons, si nécessaire, acheter le tissu et l'élastique et nous recherchons des volontaires, disposant d'une machine à coudre pour la confection. Le patron AFNOR sera diffusé, et des tutoriels pertinents seront indiqués. Notre objectif est de fournir au moins 5 masques par salarié, pour un changement à chaque adhérent et une marge de manœuvre pour la lessive de ces masques.

Il s'agit là d'une solution temporaire, pas idéale, mais déjà mise en œuvre par de nombreux travailleurs depuis la mi-mars.

Nous attendons vos réponses par retour à ce courriel sous la forme :

Nom :

Prénom :

Je suis en mesure de confectionner (quantité) masques d'ici la fin du mois de mai.

Je souhaite que l'on me fournisse le tissu et l'élastique : OUI NON (j'ai déjà ce qu'il faut)

Nous vous remercions par avance pour votre solidarité.

Pour information :

Adom+ reste joignable. Les messages sont traités quotidiennement qu'ils soient adressés par messagerie électronique ou déposés sur notre répondeur téléphonique. Les bureaux de Betton et Thorigné-Fouillard sont fermés pour l'instant au public même si un personnel travaille sur place.



**MERCI POUR VOTRE SOLIDARITE
ET PRENEZ SOIN DE VOUS**



Siège social : 34, avenue d'Armorique - 35830 Betton

Antenne : Rue du Bocage – 35235 Thorigné-Fouillard

02 99 55 04 73 www.adomplus.fr